

Week-End 2 Jours 2 nuits Eaux Vives spécial Groupes et Familles

Gorges du Haut-Allier - Prades - Auvergne Ardèche

En plein cœur du Massif central, découvrez les Gorges de l'Allier, un site de toute beauté qui concentre un paysage sauvage unique, des orgues basaltiques et une rivière réputée, idéale pour toutes les pratiques en eaux vives



VOTRE SÉJOUR EN BREF

Son environnement exceptionnel se prête à la pratique de nombreux sports de rivière et de plein air ! Raft, kayak, nage en eaux vives, canoraft, airboat, ... découvrez de nouvelles sensations de glisse au cœur d'un environnement préservé et profitez de la variété des supports pour découvrir la région autrement.

Ouvert aux groupes de 10 personnes et +

LES + DU SÉJOUR

- ◆ Esprit 100% Nature
- ◆ Au cœur des Gorges du Haut Allier
- ◆ Spot remarquable pour l'eaux-vives (rafting, canoë)
- ◆ Terrasse en plein air au cœur du village
- ◆ L'authenticité d'un village de caractère au bord de l'Allier

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE CONTACT

Gorges du Haut-Allier - Prades

04 71 74 04 35

Village sportif UCPA des Gorges du Haut Allier
Le Vieux Moulin
Prades
04 63 59 00 22
hautallier@ucpa.asso.fr

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

Son environnement exceptionnel se prête à la pratique de nombreux sports de rivière et de plein air ! Raft, kayak, nage en eaux vives, canoraft, airboat, ... découvrez de nouvelles sensations de glisse au cœur d'un environnement préservé et profitez de la variété des supports pour découvrir la région autrement.

VOTRE ARRIVÉE

VENDREDI :

Bienvenue à partir de 18h pour l'accueil de votre groupe et mise à disposition des chambres

Pot d'accueil

Diner

Nuit en chambre à partager

AU JOUR LE JOUR

SAMEDI

FORMULE EAUX VIVES

3 séances d'activités encadrées à partir du J2 avec 2 séances par jour et J3, 1 séance.

Rafting, kayak de rivière, canoraft, airboat. Activités définies en fonction des conditions météo et du débit de la rivière.

Mineurs à partir de 12 ans.

En s'inscrivant à ce programme, vous attestez que votre enfant mineur sait nager.

VOTRE DÉPART

DIMANCHE :

Petit-déjeuner au centre

Libération des chambre avant 10h

Bagagerie à disposition

Activités définies en fonction des conditions météo et du débit de la rivière ou matinée libre

Déjeuner au centre

Fin de votre séjour

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Multi activités Montagne

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

Tout l'équipement nécessaire aux activités est fourni par l'UCPA, des compléments de confort peuvent être à prévoir en fonction du programme. Protection solaire recommandée (crème solaire et casquette non fournis).

Hébergement

Prévoir vos effets personnels, des serviettes ainsi que votre nécessaire de toilette. Les draps et le linge de lit sont fournis. Pour les activités nautiques, apporter des chaussures tenant bien aux pieds pouvant aller dans l'eau ainsi qu'un coupe vent de type K-Way. Si vous êtes porteur de lunettes (solaire ou vue), pensez à prévoir un cordon pour les attacher' il est très facile de les égarer sur l'eau. Prévoyez également un petit sac à dos pour transporter vos affaires personnelles sur les sites d'activité.

Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi apporter un petit cadenas pour fermer votre armoire.

Il n'y a pas de possibilité de retirer de l'argent ou d'utiliser une carte bancaire à Prades. Pensez à prévoir des espèces ou chèques si vous souhaitez faire des achats sur place. CB non acceptée sur le centre.

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Tout l'équipement nécessaire à l'activité est fourni par l'UCPA.

L'ENCADREMENT

Encadrement par des moniteurs diplômés.
Savoir nager est obligatoire.

L'HÉBERGEMENT

Chambres de 4 à 6 personnes avec lavabos.

A noter : pour les nuitées hors du village sportif (itinérance ou bivouac), merci de prévoir un sac de couchage confort entre 0 et 5°C.

LA RESTAURATION

Le chef et son équipe concoctent des plats soignés et variés, répondant aux envies de tous, y compris aux régimes spéciaux.

A chaque repas vous retrouverez :

- ↳ un buffet froid avec crudités, salades composées
- ↳ un buffet chaud avec poisson, viande, légumes et féculents
- ↳ un buffet de desserts, laitages, fruits.

Si les conditions climatiques le permettent, vous avez la possibilité de vous préparer un pique-nique le matin afin de profiter au maximum de votre journée.

CONDITIONS DE STAGE

✓ Inclus

- ◆ Séjour 2 Jours / 2 nuits du vendredi au dimanche
- ◆ L'hébergement en chambre à partager
- ◆ Bagagerie à disposition le jour d'arrivée et le jour de départ.
- ◆ La pension complète du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche
- ◆ Pour la formule Eaux Vives : 3 séances d'activités encadrées
- ◆ L'encadrement et le prêt du matériel pour l'activité selon le programme
- ◆ L'assurance UCPA responsabilité civile

✗ Non inclus

- ◆ Frais de dossier de 50€/ contrat (supplément obligatoire)
- ◆ Les Taxes de séjour (supplément obligatoire pour les adultes)
- ◆ Kit douche : savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas, boissons alcoolisées

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ACCÈS AU SITE

Vous venez en train :

Arrivée à la gare SNCF de Langeac (43300).

Une navette UCPA est mise en place aux heures d'arrivées des trains (20 euros aller-retour). Pour prévenir, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante : hautallier@ucpa.asso.fr.

Vous venez en voiture :

Village sportif UCPA des Gorges du Haut-Allier

Le Vieux Moulin

43300 Prades

04 63 59 00 22

LES INFOS PRATIQUES

↳ Pensons à l'environnement :

Pensez à vous munir d'une gourde pour le séjour.

↳ A l'UCPA, chacun participe :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit.

Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.

A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.